

*Financement de l'audiovisuel public*

brissons le



TABOU

Scam\*

# .Lettre ouverte aux Parlementaires .

Madame, Monsieur,

En ces temps de vaches maigres pour la culture et au moment où se pense une nouvelle loi sur l'audiovisuel qui a l'ambition de réformer à la fois les instances de contrôles, le service public, les usages sur internet, nous sommes nombreux parmi les créateurs, les producteurs et les diffuseurs aussi, à nous interroger sur l'avenir de nos métiers.

Et les inquiétudes ne manquent pas :

- Un service public aux finances menacées, condamné à un régime drastique qui n'aidera ni à clarifier sa ligne éditoriale, ni à favoriser une création audacieuse et singulière ;
- Un CNC ponctionné de 150 millions d'euros, effort que l'on nous promet indolore et « exceptionnel » (sans aucune garantie) ;
- Des diffuseurs de la TNT qui morcellent l'audience et qui, lorsqu'ils ne rediffusent pas des séries au succès suranné mais toujours efficace, proposent des programmes fabriqués à bas coût, sans autre souci que la rentabilité ;
- L'arrivée des acteurs de la télévision connectée, Google TV et autres Apple TV qui ont bien l'intention de bouleverser nos habitudes de téléspectateurs mais qui en revanche sont très réticents à l'idée de se soumettre aux obligations qui pèsent sur les chaînes traditionnelles, seules garantes de la création d'œuvres patrimoniales. La télévision est globalement, encore imaginée, conçue et gérée comme il y a 30 ans. Or, c'est une nouvelle télévision qu'il faut inventer. Demain, avec l'arrivée de la télévision connectée, il faudra produire des contenus et laisser à chaque Français la possibilité de constituer sa propre grille de programmes.
- Demain, il faudra arrêter de créer des contenus calibrés pour le salon, mais concevoir des programmes différents pour la télévision, les tablettes, les smartphones.

## LA CONTRIBUTION À L'AUDIOVISUEL PUBLIC, SEUL FINANCEMENT PÉRENNE

Mais revenons sur le premier de ces points : le financement de l'audiovisuel public. La réforme qu'avait lancée Nicolas Sarkozy en 2008 aurait pu être la bonne si la loi avait été réfléchie, mieux préparée et bien conçue. Aujourd'hui, les finances du service public sont au plus mal.

Dans un scénario que tout le monde anticipe, dans lequel Bruxelles décide de supprimer la taxe Télécom qui rapportait 250 millions d'euros, il faudra, dès l'an prochain que le Budget de l'État comble un trou de plusieurs centaines de millions d'euros.

Où les trouver ?

Comme chacun sait, les caisses sont annoncées vides.

Alors ? Retour à la publicité ?

Ce serait une défaite cuisante, un renoncement lâche, pour tous ceux qui ont l'ambition d'un service public indépendant, enfin débarrassé de l'obsession de l'audience et capable d'inventer la télévision de demain. Et ce serait inutilement déstabiliser les télévisions privées confrontées à la crise du marché publicitaire.

Il faut donc que cesse la démagogie et l'hypocrisie et, brisant un tabou, que ce gouvernement se décide à prendre une mesure que ses prédécesseurs n'ont pas eu le courage de prendre.

C'est la seule solution viable et durable qui permette de pérenniser les ressources du service public et qui puisse assurer son indépendance.

Après la fin du monopole public, il y a plus de vingt ans,

Après le fort développement d'un secteur privé,

Après la révolution numérique et la convergence des médias,

Il est temps pour notre démocratie de donner corps à cette indépendance.

## UNE REVALORISATION RAISONNABLE ÉTALÉE SUR 5 ANS

Il faut tout d'abord élargir l'assiette de sa perception... et donc, dans un premier temps, l'étendre à nouveau aux résidences secondaires.

Il faut ensuite en revaloriser le montant.

Je rappellerai ici brièvement  
Qu'elle a été bloquée pendant 7 ans,  
Qu'à 123 euros, elle est étrangement, curieusement, l'une des plus basses d'Europe ; à titre de comparaison son montant est de 170 euros au Royaume Uni – ce qui rapporte près d'un milliard de plus à la BBC par rapport à France Télévisions –, de 216 euros en Allemagne, de 309 euros au Danemark...

Aujourd'hui, le Gouvernement propose une augmentation de 2 euros de la Contribution à l'audiovisuel public en plus de l'indexation sur l'inflation. C'est la première augmentation supérieure à l'inflation depuis dix ans et, à ce titre, mérite d'être soulignée et appréciée.

Cependant, la Scam affirme que cette hausse sera insuffisante pour redresser et pérenniser les finances de l'audiovisuel public et de France Télévisions en particulier.

La Scam propose donc une augmentation progressive sur cinq ans : 5 euros en 2013 (soit 25 cts de plus par mois que ce que propose le gouvernement), puis 3 euros par an pendant 4 ans (hors inflation), soit au total 17 euros sur cinq ans.

Ces 17 euros permettraient de compenser les 450 millions manquants et d'éviter d'avoir à voter chaque année, une dotation budgétaire équivalente.

Quel que soit l'état de la crise, le monde politique doit comprendre et faire savoir aux Français que l'excellence et la survie de la culture et de la création, valent bien 17 euros de plus par an. Renoncer à prendre une telle mesure aujourd'hui serait à la fois suicidaire et irresponsable, dans une société où les consommateurs sont en permanence surtaxés...

Demain il faudra intégrer la dimension participative et communautaire. Faire de la télévision un espace interactif. Aujourd'hui, la télévision doit inventer demain.

Cela ne se fera pas sans une création dynamique et forte.

Cela ne se fera pas sans une volonté politique sans faille.

Cela ne se fera pas sans audace, beaucoup d'audace et sans la folie d'un brin de panache.

Les 32.000 auteurs que la Scam représente comptent sur votre audace et avec eux, toutes celles et tous ceux qui vivent de la création et de la production d'œuvres audiovisuelles.

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, mes respectueuses salutations.



Jean-Xavier de Lestrade

Président de la Scam\*

Auteur, producteur,

Oscar 2000 pour *Un coupable idéal*,

Prix Albert Londres 2002 pour *La Justice des hommes*

\*le conseil d'administration de la Scam présidé par Jean-Xavier de Lestrade est composé de : Anne Andreu, Patrick Barbéris, Philippe Bertrand, Julie Bertuccelli, Pierre Bouteiller, Catherine Clément, Kathleen Evin, Anne Georget, Patrick Jeudy, Rémi Lainé, Thierry Ledoux, Manon Loizeau, Alain Longuet, Jean-Paul Mari, Alok Nandi, Pascal Ory, Edouard Perrin, Carole Pither, Alain de Sérouy, Guy Seligmann, Henri de Turenne.

Augmenter la contribution à l'audiovisuel public :  
La seule solution mais plusieurs méthodes.

## Élargir l'assiette de perception...

Actuellement 26,1 millions de redevables (dont 4,5 millions exonérés), si on ajoute :  
+ **200.000** foyers équipés d'un ordinateur<sup>1</sup> recevant la télévision  
+ **1,6 million** de résidences secondaires<sup>1</sup> équipées d'un téléviseur  
= **27,9 millions** de redevables

## ...et revaloriser son montant.

Selon un plan quinquennal libérant l'État d'une dotation budgétaire de plus en plus difficile à assumer :  
+ **5 euros** en 2013 (0,42 cts/mois)  
puis + **3 euros** par an (0,25 cts/mois) pendant 4 ans (hors inflation), soit :

**17 euros / 5 ans**

	Réévaluation	2012	2013	2014	2015	2016	2017
<b>Montant de la contribution<sup>2</sup></b>		— 125 €	— 132 €	— 137 €	— 142 €	— 147 €	— 152 €
Gains pour FTV <sup>3</sup>			— 238 M€	— 295 M€	— 354 €	— 413 €	— 473 M€
<b>Complément de dotation budgétaire versé par l'État<sup>4</sup></b>		— 452 M€	— 212 M€	— 155 M€	— 96 M€	— 37 M€	— 0 M€

<sup>1</sup> Source rapport Bellot / Morin Desailly (Juin 2010)

<sup>2</sup> sur la base d'une inflation à 1,5 % par an, un assujettissement à 100 % des résidences secondaires, hors impact du marché publicitaire.

<sup>3</sup> La réévaluation de la redevance profite proportionnellement à toutes les sociétés de l'audiovisuel public

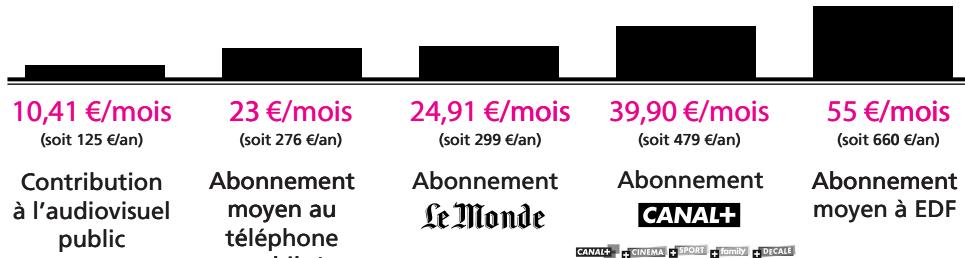
Calculs réalisés à taille de la population constante sur la période

<sup>4</sup> Compensation totale de la dotation budgétaire de FTV courrant l'arrêt de la publicité après 20 h.

# Relativisons un peu...

125 euros  
+ 17 euros, + cumul de l'inflation  
= 144 euros par an  
soit 93 euros pour France Télévisions  
soit **25 centimes par jour et par foyer**  
pour 2 h 36 de programme par jour / foyer\*

\* compte tenu que l'audience cumulée de FTV représente un peu moins de 30 % de l'audience totale, que chaque téléspectateur regarde la télévision en moyenne 3 h 47 par jour, que chaque foyer est composé en moyenne de 2,3 personnes.



ou

**12 €/mois**  
(soit 144 €/an)  
soit une  
augmentation  
de 1,59 €/mois

- 6 chaînes de France Télévisions  
dont les 24 antennes de France 3...
- l'audiovisuel extérieur de la France
  - 7 stations de Radio France



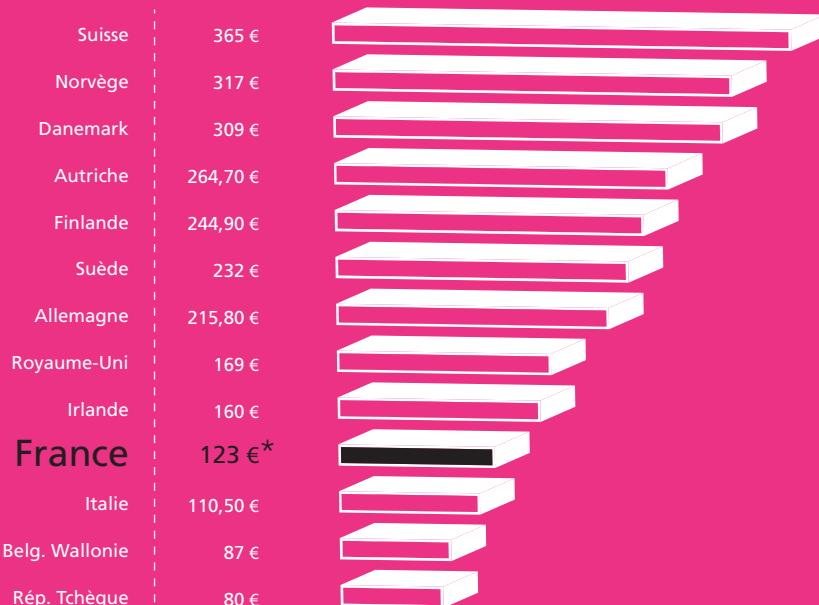
Audiovisuel  
> extérieur <  
de la France



# .Pour mémoire .

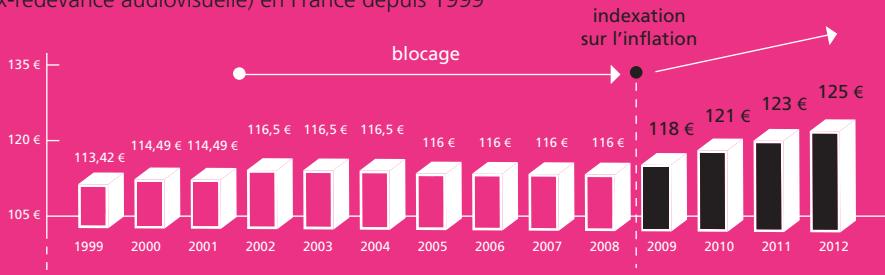
LA FRANCE EST DANS LE PELOTON DE QUEUE DES PAYS EUROPÉENS. LE MONTANT DE LA « CONTRIBUTION » EST RESTÉ BLOQUÉ PENDANT 7 ANS (2002/2008), ET L'AUGMENTATION DEPUIS 2009 EST SEULEMENT DUE À L'INDEXATION SUR L'INFLATION.

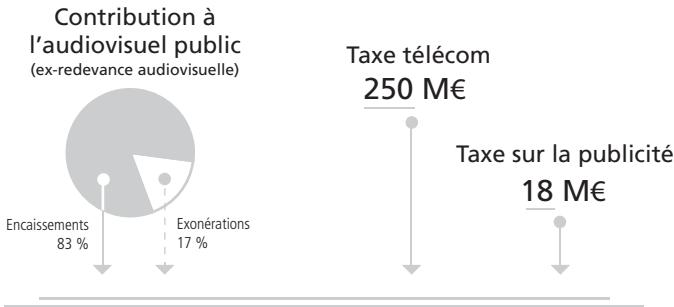
- Comparatif du montant de la redevance audiovisuelle en Europe en 2011



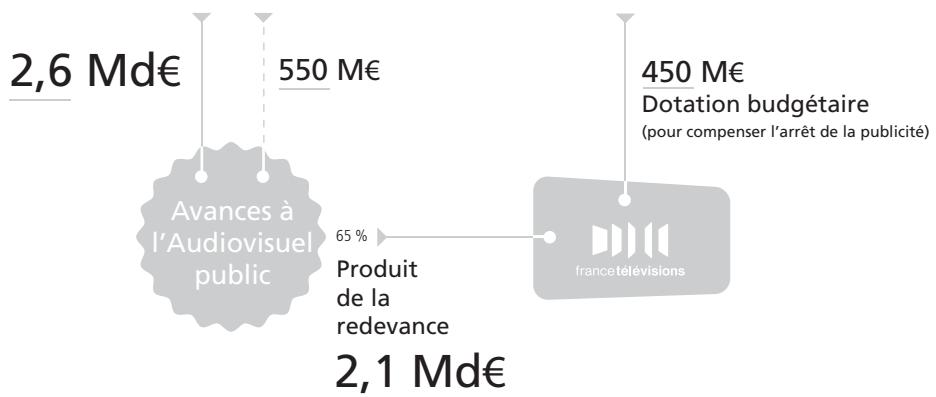
\* 125 en 2012

- Évolution du montant individuel de la contribution à l'audiovisuel public (ex-redevance audiovisuelle) en France depuis 1999





## BUDGET GENERAL DE L'ETAT



NB : les chiffres présents sur le schéma sont arrondis afin de donner un ordre de grandeur.

La dotation budgétaire exceptionnelle de FTV a été instituée par la loi du 5 mars 2009 pour compenser l'arrêt de la publicité après 20 h. Cette dotation se finance via deux taxes, l'une sur la publicité et l'autre sur les télécoms. Ces recettes n'ont pas atteint les montants escomptés et la taxe télécom est remise en cause par Bruxelles.

Il faut donc consolider le financement de l'audiovisuel public entre 250 et 450 millions d'euros par an (d'après le rapport sénatorial Assouline / Legembre de mai 2012).

# Qui ose encore dire que l'audiovisuel public est cher ?

Malgré tous les discours politiques depuis 30 ans sur l'indépendance de l'audiovisuel public, celui-ci est, après chaque élection, le sujet d'une « grande réforme » destinée à le rendre encore plus indépendant.

L'État doit affirmer la singularité du service public et assurer le financement de ses missions.

L'État n'est pas seulement défaillant s'il ne s'en porte pas garant mais il se fait gravement complice d'intérêts particuliers au détriment de l'intérêt collectif.

Le financement pérenne de France Télévisions est en péril.

Il est urgent d'agir et de briser le tabou de l'augmentation !

## Scam\*

5, Avenue Velasquez  
75008 Paris  
Tél. 01 56 69 58 58  
Fax 01 56 69 58 59  
[communication@scam.fr](mailto:communication@scam.fr)  
[www.scam.fr](http://www.scam.fr)